



VOEUX



Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des voeux pour l'assemblée générale qui se tiendra à CHATILLON SUR CHALARONNE le Vendredi 24 Juin 2022, devront les transmettre au siège du District pour le Mercredi 25 Mai 2022 inclus, date de la poste faisant foi.

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2022/2023

Voir en pages intérieures les modalités.

Un mail d'information a été envoyé à tous les clubs

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2022/2023



La Commission Régionale des Coupes informe les clubs de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2022/2023 de la Coupe de France (seniors libres).

Les nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).

La date limite d'engagement est fixée au **15 Juin 2022 (dernier délai).**

Droit d'engagement : 52 €uros

COMITE de DIRECTION

REUNION COMITE DE DIRECTION

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le Lundi 30 Mai 2022 à 18 H 00 au siège du District.



ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON

Elle aura lieu le Vendredi 24 Juin 2022 à 19 heures à Châtillon sur Chalaronne.



VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des voeux pour l'assemblée générale qui se tiendra à CHATILLON SUR CHALARONNE le Vendredi 24 Juin 2022, devront les transmettre au siège du District pour le Mercredi 25 Mai 2022 inclus, date de la poste faisant foi.



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2022/2023

L'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour les Assemblées Générales de la LAuRAFoot aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 24 juin 2022.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé, avant le 25 Mai 2022 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : District de l'Ain de Football 26, rue du Loup 01440 VIRIAT.

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.
- conformément à l'article 12.1) des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire des délégués (nombre inconnu à ce jour) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue.
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle.
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

* * * *

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire élection de la délégation du district de l'Ain de Football

POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LAuRAFoot

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2022

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

*A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 25 Mai 2022 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».*

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

• Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet

. D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,

. D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 03.05.2022

COURRIERS ARBITRES

EL YAGOUBI Amine : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 28.04 au 12.05.2022.

SALMI Nordine : erreur dans la signalisation d'une indisponibilité mais tardivement.

COURRIERS CLUBS

A S MISERIEUX TREVoux : demande d'arbitres assistants officiels pour le match C O BELLEGARDE 1 / A S MISERIEUX TREVoux 3.

J S BRESSE DOMBES : absence d'un arbitre.

U S REPLONGES : absence d'un arbitre.

COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU : une réponse vous a été faite. Un retour de votre part est attendu.

BRESSE FOOT 01 : une réponse vous a été faite.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

COMMISSION FEMININE

Plan de Performance Fédéral

PPF U12F-U13F

Les joueuses suivantes sont convoquées au tournoi lémanique de football féminin **le Dimanche 26 Juin 2022 à Vernier (Canton de Genève - SUISSE).**

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>DATE DE N.</u>	<u>CLUB</u>
AMORIM	MANON	18/10/2010	PLASTICS VALLEE F.C.
COULON	ELLIE	31/08/2010	F. C. BRESSE NORD
PERSEGOL	MARY	05/04/2010	ENT.S. VAL DE SAONE
POIRIER	ELINE	31/01/2010	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
VERNOUX	ELISA	14/05/2010	ESSOR BRESSE SAONE
HERNANDEZ	JADE	16/09/2009	ENT.S. VAL DE SAONE
TAIBI	RIHANNA	18/02/2009	GJ VALSERHONE
GONCALVES	LOU	03/08/2009	AS MONTREAL LA CLUSE
GONCALVES	NINON	03/08/2009	AS MONTREAL LA CLUSE
REVEL	MANON	01/09/2009	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
SUDAN	ELISA	09/12/2009	PLASTICS VALLEE F.C.
PLANCON	CAMILLE	17/01/2009	AS MONTREAL LA CLUSE
PECHU	EUGENIE	28/03/2009	ENT.S. REVERMONTAISE

PPF U13F

Les joueuses suivantes sont convoquées pour un match de sélection face au District de Savoie **le Mercredi 08 Juin à Pont de Beauvoisin (73).**

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>DATE DE N.</u>	<u>CLUB</u>
GONCALVES	LOU	03/08/2009	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
GONCALVES	NINON	03/08/2009	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
MIALON BRIAS	FAUSTINE	28/10/2009	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
PLANCON	CAMILLE	17/01/2009	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
REVEL	MANON	01/09/2009	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ
BOUVARD	FLAVIE	05/05/2009	C.S. LAGNIEU
PECHU	EUGENIE	28/03/2009	ENT.S. REVERMONTAISE
HERNANDEZ	JADE	16/09/2009	ENT.S. VAL DE SAONE
LOISY MANDA ABEGA	LEE LY	31/05/2009	F.C. DOMBES
HODEBOURG	MERYL	09/04/2009	FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN
TAIBI	RIHANNA	18/02/2009	GJ VALSERHONE
SUDAN	ELISA	09/12/2009	PLASTICS VALLEE F.C.

PPF U14F-U15F

Les joueuses suivantes sont convoquées au Tournoi lémanique de Football féminin **le Dimanche 26 Juin 2022 à Vernier (Canton de Genève - SUISSE).**

NOM	PRENOM	DATE DE N.	CLUB
BEREZIAT	ROMANE	23/11/2008	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
BOURCIER PETIT	MARIE LEA	11/10/2007	ESSOR BRESSE SAONE
BOUVARD	EMMA	11/02/2007	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BREGAND	LAURA	21/08/2007	PLAINE REVERMONT FOOTBALL
DA SILVA PACHECO	LYSE	09/03/2007	ESSOR BRESSE SAONE
DEMEUSOIS	JULIE	04/04/2008	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DURAND	MADISON	17/09/2007	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GUERIN	VALENTINE	24/11/2008	ENT.S. REVERMONTAISE
LAVANDEIRA	ANDREA	10/06/2008	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MARTINS	CASSANDRA	17/10/2007	A.S. MISERIEUX TREVoux
PERRIER	MARGOT	01/12/2008	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
PHARIZAT	JEANNE	24/01/2007	FOOTBALL CLUB PLAINE TONIQUE
POUPON	PAULINE	10/02/2007	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL
RIZZO	JULIA	08/02/2008	A.S. MISERIEUX TREVoux
VION	LILOU	17/11/2008	C.M.S. BRESSOLLES
YILMAZ	CEYLIN	09/03/2007	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL

PPF U16F-U17F

Les joueuses suivantes sont convoquées pour **une rencontre triangulaire AIN – SAVOIE – HAUTE-SAVOIE le Dimanche 12 Juin 2022 à Péronnas.**

NOM	PRENOM	CATEGORIE	CLUB
COMBES	TYPHAINE	U16F	AS MISERIEUX TREVoux
CHAIX	LOU-ANN	U17F	AS MISERIEUX TREVoux
CRETIN	ILONA	U17F	ESSOR BRESSE SAONE
AUGOYAT	MARGAUX	U16F	FBBP 01
BASSET	ANOUCK	U16F	FBBP 01
BOI	ELYA	U16F	FBBP 01
DIAS SENDAO	LILY	U16F	FBBP 01
GRENAUD	PERRINE	U16F	FBBP 01
MOIRAUD	LENA	U16F	FBBP 01
NALLET	ALICE	U16F	FBBP 01
VINCENT	SORENZA	U16F	FBBP 01
BERRAUD	ROMANE	U17F	FBBP 01
CHAGNEUX	EMMIE	U17F	FBBP 01
CHAVANEL	ANAIS	U17F	FBBP 01
DESGRANGES	INES	U17F	FBBP 01
FOURNIER BERGERON	ELINE	U17F	FBBP 01

Plateau féminin U9F – U11F

La Commission Féminines organise un quatrième et dernier plateau féminin U9F-U11F pour la saison 2021-2022 le **Samedi 14 Mai à 10h à St Martin du Mont.**

Afin d'avoir une visibilité du nombre d'équipes présentes, merci d'inscrire votre (vos) équipe(s) avant le Dimanche 8 Mai prochain via le lien suivant : <https://forms.gle/9RMMXe7KkSuJ1dbF7>

Journée Départementale du Foot Féminin

La traditionnelle Journée Départementale du Foot Féminin aura lieu **le Dimanche 12 Juin 2022 au stade municipal de Péronnas.** Une invitation par mail a été envoyée à toutes les joueuses licenciées U6F à U15F (filles nées entre 2007 et 2016).

Semaine du Foot Féminin

Comme chaque saison la Fédération Française de Football met en avant la pratique féminine au travers de « **La Semaine du Foot Féminin** ». Cette année, la « SFF », organisée en partenariat avec le Crédit Agricole, **aura lieu du 9 au 15 Mai 2022.**

Les clubs organiseront des journées portes-ouvertes, à destination des filles licenciées ou non, lors de cette semaine là mais également jusqu'au 31 Mai 2022.

Clubs inscrits dans le dispositif :

- **AS MISERIEUX TREVOUX** : Journée portes-ouvertes le Samedi 14 Mai matinée et début d'après-midi au complexe sportif de Fétan à Trévoux. Public U6F à U18F
- **ESSOR BRESSE SAONE** : Plusieurs dates de journées portes-ouvertes.
 - ➔ Mardi 10 Mai de 19h30 à 21h au stade de Replonges pour les U18 (filles nées entre 2004 et 2007)
 - ➔ Mercredi 11 mai de 16h - 17h15 au stade de Feillens pour l'école de foot féminine U7-U9-U11 (filles nées entre 2011 et 2016)
 - ➔ Mercredi 11 mai de 17h45 - 19h15 au stade de Feillens pour les U13-U15 (filles nées entre 2007 et 2011)
 - ➔ Vendredi 13 mai de 18h - 19h30 au stade de Bâgé pour les U11-U13-U15 (filles nées entre 2007 et 2012)
- **ES REVERMONTAISE** : Journée portes-ouvertes le Mercredi 11 Mai de 14h à 19h15 au stade de St Martin du Mont. Public U6F à U18F.
- **BRESSE FOOT 01** : Journée portes-ouvertes le Jeudi 12 Mai de 18h à 20h30 au complexe sportif de St Bénigne. Public U6F à U18F.

- **AS ATTIGNAT** : Journée portes-ouvertes le Samedi 21 Mai de 10h30 à 11h30 au stade d'Attignat. Public U6F à U15F.
- **OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01** : Plusieurs dates de journées portes-ouvertes.
 - ➔ Mercredi 11 Mai de 14h à 16h au stade de Tossiat. Public U6F à U18F.
 - ➔ Samedi 14 Mai de 10h à 12h au stade de Certaines. Public U6F à U15F.
- **DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL** : Plateau féminin U9F-U11F du Samedi 14 Mai de 10h à 12h à St Martin du Mont.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

Réunion du 3 Mai 2022

Présents : MM DELIANCE, VERNAY, BOURDON.

Excusés : MM GUTIERREZ, BACONNET, PELLET.

Courrier :

- du club de l'US 3 Rivières : réserve contre Thoisse 2 pour le match n° 23557120 en D3 poule B
- du club de JS Bresse Dombes : réserve contre Bourg Sud 3 pour le match n° 23563770 en D4 poule C

Rappel !

- Lorsqu'une réserve est notifiée sur une FMI (réserve d'avant match et d'après match), elle doit être confirmée par le club sous 48 heures par mail ou courrier envoyé au District.

*- La formulation d'une réserve ne doit pas citer un article (article 22.2 par exemple) mais doit être **impérativement motivée**.*

Si ces 2 conditions ne sont pas remplies, la réserve ne sera pas prise en compte.



Dossier n° 199

Courrier du club du CS Viriat annonçant le forfait général de son équipe seniors 4 évoluant en D4 poule D.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club de Viriat est redevable de la somme de 79 € au District.

Dossier n° 200

Match n° 23564047 : Marboz 4 / St Martin Maillat CV 2 – seniors D4 poule A – du 01/05/2022

Courrier du club de St Martin Maillat CV 2 annonçant le forfait de son équipe 4 : 2^{ème} forfait.

Score :

Marboz 4 : 3 buts / 3 points

St Martin Maillat CV 2 : 0 but / - 1 point

Le club de ST Martin Maillat CV est redevable de la somme de 64 € au District.

Dossier n° 201

Match n° 23563904 : Côtère MV 1 / Serrières Villebois 2 – seniors D4 poule B – du 01/05/2022

Courrier de Serrières Villebois annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Côtère MV 1 : 3 buts / 3 points

Serrières Villebois 2 : 0 but / - 1 point

Le club de Serrières Villebois est redevable de la somme de 64 € au District.

Dossier n° 202

Match n° 24411698 : Chaveyriat 2 / Cormoz St Nizier 1 – seniors D5 poule D – du 01/05/2022

Courrier de Cormoz St Nizier annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Chaveyriat 2 : 3 buts / 3 points

Cormoz St Nizier 1 : 0 but / -1 point

Le club de Cormoz St Nizier est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 203

Match n° 24424395 : Co Bellegarde 1 / Bresse Foot 01 2 – seniors féminines à 8 poule A – du 01/05/2022

Courrier de Bresse Foot 01 2 annonçant le forfait de son équipe.

Score :

Co Bellegarde 1 : 3 buts / 3 points

Bresse Foot 01 2 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 204

Match n° 23557129 : Thoissey 2 / Foot 3 Rivières 1 – Seniors D3 poule B – du 29/04/2022

Réserve d'après match du club de Foot 3 Rivières portant sur les équipiers premiers de l'équipe de Thoissey 2.

Réserve d'après match recevable.

Après pointage des joueurs de l'équipe de Thoissey 2, il s'avère que :

- 2 joueurs ont participé à plus de 7 matchs disputés en équipe supérieure

- 1 joueur avec plus de 12 matchs disputés en équipe supérieure

Par conséquent, la commission valide le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Foot 3 Rivières est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 205

Match n° 23563770 : JS Bresse Dombes 1 / Bourg Sud 3 – seniors D4 poule C – du 01/05/2022

Réserve d'avant match du club JS Bresse Dombes contre Bourg Sud 3 au motif « que plusieurs joueurs de Bourg Sud 3 ont participé au dernier match d'une équipe supérieure, celle-ci étant au repos ».

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Bourg Sud 2 a joué le week-end (contre Manziat en D2 poule B) ainsi que l'équipe 1 de Bourg Sud (contre Montréal en D1).

De ce fait, la réserve est donc irrecevable du fait que les 2 équipes supérieures de Bourg Sud ont joué.

La commission confirme le score acquis sur le terrain.

Le club de JS Bresse Dombes est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 206

Match n° 23556982 : St Denis les Bourg 1 / Guéreins Genouilleux 1 – seniors D3 poule A – du 17/04/2022

Dossier transmis par la Commission de Discipline suite à un arrêt du match à la 75^{ème} minute.

L'arrêt du match à la 75^{ème} minute par l'arbitre de la rencontre, Mr KILINC Erdogan, est consécutif à un propos « retourne faire des tacos » considéré par un joueur de St Denis les Bourg comme étant « une insulte raciste ».

Après renseignement au service juridique de la Ligue, ce propos n'est pas considéré comme raciste.

Après cet arrêt, l'arbitre voulant reprendre le match mais il s'est heurté à un refus de l'équipe de St Denis les Bourg qui a refusé par la voix de son capitaine Mr Joris FEUILLAND, licence n° 2543071395.

En conséquence, l'équipe de St Denis les Bourg 1 a match perdu par pénalité avec 0 point pour abandon de terrain.

Score :

St Denis les Bourg 1 : 0 but / 0 point

Guéreins Genouilleux 1 : 1 but / 3 points

Le club de St Denis les Bourg est redevable de la somme de 32 €uros au District pour « abandon de terrain ».

SPORTIVE SENIORS

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion du 3 mai 2022

Courriers :

Dombes Fc : rencontre D3 poule B du dimanche 8 mai à **15h00**.

Bresse Foot 01 : accord pour rencontre D3 poule B à 15h00.

Mille Etangs Sc : rencontre D4 poule C du 8 mai au **stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

Conformément au règlement article 30 (Titre 3 des compétitions) :

Les rencontres des 2 dernières journées se jouent le même jour. En conséquence les rencontres programmées le samedi de la D1 à la D4 sont reprogrammées au dimanche les 22 et 29 mai 2022.

*_*_*_*_*

Rappel du règlement pour modification d'une rencontre

30.5 A la demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure.

30.6 Pour tout changement d'horaire, en dehors de la catégorie U13, l'accord de l'adversaire est obligatoire.

- **Période VERTE** : jusqu'à 24 h 00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre, la modification se fait par Footclubs. L'accord de la commission sportive est systématique.

- **Période ORANGE** : jusqu'à 24 h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, la modification se fait avec le [document téléchargeable](#) sur le site internet du district. L'accord est soumis à la décision de la commission sportive. Si accord il y a, il est transmis par mail aux clubs et aux officiels par le district, avant parution au PV.

- **Période ROUGE** : de 24 h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour du match. Modification interdite sauf accord explicite de la commission sportive et des compétitions.

Dans le cas de non respect de ces procédures, les clubs ont match perdu par pénalité 0 point aux deux équipes score 0/0. Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge. Le club recevant doit informer la commission sportive, l'adversaire et les officiels.

Si ce document n'est pas envoyé au district, le match reste aux heures prévues.

Aucune rencontre ne sera modifiée si le [formulaire modification de rencontre](#) ne nous est pas parvenu avant le lundi qui précède la rencontre. Nous n'acceptons plus les modifications par simple courriel.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion du 3 mai 2022

Courriers :

Veyle Saône Fc : rencontre U18 D1 poule A du samedi 7 mai au **stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT**.

Veyle Saône Fc : rencontre U18 D3 poule D samedi 7 mai au **complexe communautaire de LAIZ 14h00**.

Bresse Tonic Foot : accord pour rencontre U18 D3 poule D du 7 mai à 14h00.

Porte de l'Ain Sc : rencontre U18 D4 poule H du samedi 7 mai au **stade municipal de TRAMOYES**.

Bord de Veyle Fc : rencontre U18 D3 poule E du samedi 7 mai au **stade municipal de MEZERIAT**.

Cot.Luénaz Fc : rencontre U18 D4 poule I du samedi 7 mai au **stade des Gravelles à LA BOISSE**.

FBBP01 : rencontre U15 D4 poule L du dimanche 8 mai au **stade de la Polyvalente à PERONNAS**.

Bresse Tonic Foot : rencontre U15 D2 poule B du dimanche 8 mai au **stade de la Huppe à MONTREVEL**.

Rappel :

Pour toutes modifications d'une rencontre, date-horaire (sous 13 jours) utiliser le formulaire **Demande de modification rencontre** en ligne sur le site du district.

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

*_*_*_*_*_*_*

Réunion du 3 mai 2022

Courriers :

Hautecourt Romanèche As: rencontre senior F à 8 poule C vendredi 13 mai 2022 à **20h30**.

Cormoz St Nizier Fc : accord pour rencontre Senior F à 8 vendredi 13 mai à 20h30.

Béon Cs : rencontre senior à 8 poule B dimanche 15 mai à **11h00**.

OI Buyatin : accord pour rencontre senior à 8 poule B dimanche 15 mai à 11h00.

Thoissey Esvs : rencontre senior à 8 poule A samedi 7 mai à 19h00 stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHALARONNE.

Rappel :

Seniors F à 8 – Poules A et B :

Parution du calendrier sur 10 journées.

Les 6 premières journées seront à jouer obligatoirement.

Les journées 7 (du 17/04), 8 (du 01/05), 9 (du 15/05) et 10 (du 20/03) seront facultatives (accord entre les clubs pour jouer ou non les rencontres en fonction de leurs effectifs, disponibilités de terrain, volonté, ...).

De plus, si les journées 7, 8, 9 et 10 ne sont pas jouées, pas d'application de forfait tarifé.

Classement final au ratio du nombre de matchs.

Rencontre coupe de l'Ain F.

½ finales le 8 mai.

Thoissey Esvs – Mille Etangs Sc dimanche 8 mai 15h00 stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHALARONNE.

Attignat As – Essor Bresse Saône dimanche 8 mai 15h00 stade municipal d'ATTIGNAT.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 3 : MAI et JUIN

CFF4 : Lundi 09, Mardi 10, Jeudi 12 et Vendredi 13 Mai (VIRIAT) – 13 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

AS MONTREAL LA CLUSE

CHERUBIN Kenny

O. SUD REVERMONT 01

DIDION Marine

EL OUALI Sarah

ESVS THOISSEY

CANARD Jérémy

CONCORDIA BELLEGARDE

BOEGLIN Sébastien

CS LAGNIEU

BELLON Emilien

CS VIRIAT

JOVINAC Jean Ely Wilson

FOOT TROIS RIVIERES

LACHARME Elise

TARRIT Leslie

ESSOR BRESSE SAONE

VERNOUX Alexandre

COMTET Emmanuel

DECHAUD Morgan

CERTIFICATIONS : Samedi 25 Mai (District VIRIAT) – 11 Inscrits

CFF1 : 3 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin

FC VEYLE SAONE

PEREIRA Alexis

CFF2 : 3 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

AS MONTREAL LA CLUSE

CHERUBIN Kenny

FC LIERS

DIRAT Jordan

CFF3 : 5 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FOOT TROIS RIVIERES

TARRIT Leslie

FAREINS SAONE VALLEE FOOT

DE OLIVEIRA Manuel

REVOLON Ludovic

ESB MARBOZ

GUILLET Antoine

AS VEZERONCE HUERT

JUBAN Quentin

VALSERINE FOOTBALL CLUB

GOMES GONCALVES Bruno

AS MONTREAL LA CLUSE

LANDIM MONTEIRO Jean-Charles

CERTIFICATIONS CFF4 : Samedi 05 Juin (VIRIAT) – 6 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

PLASTICS VALLEE FC

ARLI Murat

OZCELIK Yusuf

ESB MARBOZ

GUILLET Antoine

LYON LA DUCHERE

HAMOUCHI Karim

SC BRON TERRAILLON PERLE

GANDOUZ Mahmoud

US IZERNORE

PERBET Sébastien

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL**PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : Listing des joueurs conservés pour la suite du parcours****LISTING DES JOUEURS RETENUS POUR LE PARCOURS DE DETECTION DEPARTEMENTAL (Mercredi 18 Mai) :**

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	REPIQUET	Théo	15/08/2009
AIN SUD	ANDRIETTI	Tom	12/01/2009
AIN SUD	VINCIGUERRA	Tom	25/09/2009
AIN SUD	GOURMELEN	Maxime	07/05/2009
AIN SUD	AKERMI	Zoubir	07/10/2009
AIN SUD	ROSIER	Keyliann	07/12/2009
AIN SUD	CLUZEAU	Abel	07/10/2009
AIN SUD	BUISSON	Ugo	01/10/2009
AIN SUD	MALERBA	Théo	19/08/2009
AS MISERIEUX TREVoux	HUSSON	Camille	16/07/2009
AS MISERIEUX TREVoux	MAGALHAES	Noah	05/01/2009
AS MISERIEUX TREVoux	MARMAIN	Nathan	13/03/2009
AS MISERIEUX TREVoux	HAOUY	Baptiste	01/09/2009
AS MISERIEUX TREVoux	LOISON	Achille	11/09/2009
AS MISERIEUX TREVoux	RHIMI	Rayan	20/10/2009
COTIERE MV	CALARD	Hugo	09/02/2009
CS LAGNIEU	AZDADI	Omar	22/06/2009
CS LAGNIEU	LAPERROUSE	Maxens	29/12/2009
CS LAGNIEU	MARTIN	Yanis	07/04/2009
CS LAGNIEU	CHAUVIN	Joris	20/01/2009
CS VALROMEY	GALVAO	Bastien	19/09/2009
CS VIRIAT	MIRMAND	Nathan	16/05/2009
CS VIRIAT	BERGER	Noa	16/08/2009
ESB MARBOZ	DURAFour	Malo	06/01/2009
ESB MARBOZ	PARMENTIER	Mickael	07/09/2009
ESB MARBOZ	RATTON	Louis	25/11/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	POMMIER	Enzo	18/05/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BOZONNET	Jordan	30/03/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BERRY	Mathis	25/01/2009
FBBP 01	TIXIER	Louka	03/02/2009
FBBP 01	EL OTHMANI	Iyed	03/12/2009
FBBP 01	GARNIER	Noam	01/03/2009
FBBP 01	HASANI	Ensar	18/05/2009
FBBP 01	BUATOIS	Samuel	11/01/2009
FBBP 01	FACHINETTI	Timéo	10/03/2009
FBBP 01	DIMITRIOU	Téo	14/01/2009
FBBP 01	CARNEIRO DE SOUSA	Timéo	17/02/2009
FBBP 01	BARTOLOMEU PEREIRA	Jules	04/08/2009
FBBP 01	DUQUE ESTRADA	Loucas	03/07/2009

FBBP 01	DA SILVA	Tiago	14/04/2009
FBBP 01	GERBEAUD	Robinson	01/02/2009
FBBP 01	YASAR	Alperen	23/07/2009
FBBP 01	ARCHENY	Léo	02/12/2009
FBBP 01	DELAIGUE	Timothée	21/01/2009
FC BRESSE NORD	FLEURY	Thibault	26/02/2009
FC VEYLE SAONE	JACQUET	Yael	20/03/2009
GJ VALSERHONE	DA SILVA SA	Gabriel	29/01/2009
GJ VALSERHONE	ZERABA	Imad	17/02/2009
GJ VALSERHONE	GALINDO CARLIER	Hugo	01/05/2009
GJ VALSERHONE	MAYET	Oscar	18/08/2009
JASSANS-FRANS-FOOT	FRAGNAUD	Maël	04/04/2009
O. SUD REVERMONT 01	GURAN	Rémi	25/07/2009
PLASTICS VALLEE FC	DJELLOUL	Salman	08/08/2009
PLASTICS VALLEE FC	BEN RAHMOUN	Yaniss	20/02/2009
US REPLONGES	DEGRANGE	Valentin	13/08/2009

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2008) : Matches Amicaux vs 74

LISTING DES JOUEURS CONSERVES DANS LE CADRE DU PARCOURS (Mercredi le 15 Juin) :

Equipe A :			
CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	ARNESANO	Hugo	19/01/2008
AIN SUD FOOT	YVARS	Sonny	05/04/2008
AIN SUD FOOT	VANNIERE	Aurélien	04/05/2008
AIN SUD FOOT	OUEDERNI	Hayder	27/09/2008
AS MISERIEUX TREVoux	VIELLEPEAU	Noé	06/01/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Raphael	03/03/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GARDETTE	Jules	04/03/2008
FBBP 01	BESSY	Louis	23/06/2008
FBBP 01	AHTAF	Jibril	12/03/2008
FBBP 01	AKRAB	Naël	14/03/2008
FBBP 01	BOUZIANE	Saad	27/03/2008
FBBP 01	DJAARIRI	Imrane	30/01/2008
FBBP 01	PAYET	Ethann	05/01/2008
FBBP 01	SALAUN	Noa	17/05/2008
GJ VALSERHONE	DUCHENE	Nohan	12/05/2008
OYONNAX PVFC	GARMA	Rayen	03/02/2008
Equipe B :			
CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	XHAFERAJ	David	01/06/2008
AIN SUD FOOT	BEN ABDELKADER	Badis	17/04/2008
AIN SUD FOOT	BARON	Loïs	29/05/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHARPY	Noé	07/03/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	JEANTEL	Owen	16/01/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	SADA	Noah	15/05/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	RONDEL	Nino	28/02/2008
COTIERE MV	GOUTTEFANGEAS*	Mathis	18/09/2008
CS VIRIAT	FABRE PASCAL	Nolan	14/04/2008
ESB MARBOZ	SALEM	Louis	15/08/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GOLLIN*	Lenny	18/03/2008
FBBP 01	KIJANKA	Yvann	01/08/2008
FBBP 01	SABIR	Yanis	11/09/2008
FC VEYLE SAONE	GUERRY	Zack	22/01/2008
OYONNAX PVFC	BEKAR	Enes	03/01/2008
OYONNAX PVFC	DIA	Amadou	10/02/2008

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2007) : Rassemblement Départemental**LISTING DES JOUEURS CONSERVES DANS LE CADRE DU PARCOURS (Prochaine opération le 1er Juin) :**

Clubs	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	AKANNY	Issa	12/05/2007
AIN SUD	BESSOU	Joany	14/04/2007
AIN SUD	DUCHAMP	Joany	03/06/2007
AIN SUD	EDGARD*	Thomas	30/10/2007
AIN SUD	GIACOMETTI	Bastien	23/03/2007
AIN SUD	GROUX	Ilhan	06/11/2007
AIN SUD	LABORDE	Theotim	12/04/2007
AIN SUD	MANSOURI	Marwen	06/02/2007
AIN SUD	MEBARKI	Nawfel	07/10/2007
AIN SUD	SOUF	Mohamed	09/03/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	DURY	Tom	20/04/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	MAGOUH	Reda	30/12/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	MALLET MAISONNETTE	Ilan	06/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	PIROUX	Romain	11/01/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	MICHEL	Paul	03/10/2007
CS VIRIAT	BREVET	Clement	06/08/2007
CS VIRIAT	MOUBEMBE	Keyllan	29/09/2007
ESSOR BRESSE SAONE	SALLES	Gabriel	22/02/2007
FBBP01	ABRAOU	Yassine	19/04/2007
FBBP01	BENCHAO	Noe	04/07/2007
FBBP01	BEY	Nicolas	04/05/2007
FBBP01	CHAVAGNAT	Come	02/02/2007
FBBP01	DANNER	Kenzo	10/01/2007
FBBP01	GAULTEAU	Robin	17/01/2007
FBBP01	GROBOST	Adrien	22/10/2007
FBBP01	KERNOU*	Yani	22/02/2007
FBBP01	MERY	Maxence	30/04/2007
FBBP 01	PELLETIER	Noah	23/05/2007
FBBP01	PERICHON	Thibaud	19/01/2007
FBBP01	TRAORE	Abdoul Karim	12/01/2007
GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE	PRIETO	Mathis	06/03/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	BIFI	Amine	27/01/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	TOUCHE	Idris	10/01/2007

DEVELOPPEMENT des PRATIQUES

Challenge départemental U11 – samedi 11 juin 2022 à Chalamont

Toutes les informations sur le site

Nom du Canton	Communes composant le canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 03 mai 2022
Ambérieu-en-Bugey	L'Abergement-de-Varey, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Arandas, Argis, Bettant, Château-Gaillard, Cleyzieu, Conand, Douvres, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens, Saint-Rambert-en-Bugey, Torcieu, Vaux-en-Bugey.	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix, JS Bettant, Vaux en Bugey, Ambronay St Jean Le Vieux	2
Attignat	Attignat, Béréziat, Buellas, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Ètrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Marsonnas, Montcet, Montracol, Montrevel-en-Bresse, Polliat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Sulpice, Vandeins.	Curtafond-Confrançon, Paine Tonique, Foissiat Ètrez, Bressans FC, Attignat	
Valsérhône	Bellegarde-sur-Valsérine, Billiat, Champromier, Chanay, Châtillon-en-Michaille, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Lancrans, L'hôpital, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux-Villes.	GJ Valsérhône	2
Belley	Amblién, Andert-et-Conty, Arbinieu, Belley, Brégnier-Cordon, Brens, La Burbanche, Ceyzérieu, Chazey-Bons, Cheignieu-la-Balme, Colomieu, Contrevoz, Conzieu, Cressin-Rochefort, Cuzieu, Flaxieu, Izieu, Lavours, Magnieu, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gégnieux, Nattages, Parves, Peyrieu, Polliu, Prémeyzel, Pugieu, Rossillon, Saint-Benoît, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Germain-les-Paroisses, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Viriginin, Vongnes.	Belley, Peyrieu	2
Bourg-en-Bresse-1	Viriat. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse non incluse dans le canton de Bourg-en-Bresse-2.	Viriat, FO Bourg, Bourg Sud	1
Bourg-en-Bresse-2	Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Rémy. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse située à l'ouest et au sud d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg, ligne de chemin de fer Bourg-Mâcon, avenue des Anciens-Combattants, boulevard Paul-Bert jusqu'à la place Ferrier-Labalme, avenue Jean-Marie-Verne, rue de la Fraternité, rue Amédée-Formet, rue Alfred-de-Vigny, avenue Jean-Marie-Verne, boulevard Paul-Vaïary, rue Tony-Ferrat, boulevard de Brou, ligne de chemin de fer Bourg-Bellegarde jusqu'à son intersection avec la rivière Reyssouze, cours d'eau Reyssouze jusqu'à la limite territoriale de la commune de Montagnat.	F. Bourg En Bresse Peronnas 01, St Denis les Bourg	2
Ceyzériat	Certines, Ceyzériat, Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Dompierre-sur-Veyle, Drullat, Journans, Lent, Montagnat, Le Plantay, Revonnas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Just, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Nizier-le-Désert, Servas, Tossiat, La Tranchère, Versailleux, Villette-sur-Ain.	St Martin du Mont, Olympique Sud Revermont 01, Veyle Vieux Jonc, Châtillon la Palud, Centre Dombes	2
Châtillon-sur-Chalaronne	L'Abergement-Clémenciat, La Chapelle-du-Châtellard, Châtillon-sur-Chalaronne, Condesiat, Dompierre-sur-Chalaronne, Garnerans, Genouilleux, Guérens, Illiat, Marlieux, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Neuville-les-Dames, Peyzieux-sur-Saône, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Sandrans, Sulignat, Thoisse, Vaisins.	3 Rivières, Thoisse, Dombes Bresse, St Etienne Sur Chalaronne	1
Gex	Cessy, Divonne-les-Bains, Gex, Grilly, Sauvigny, Veronnex, Vesancy.	Veronnex Grilly Sauvigny, US Divonne, Pays de Gex	
Hauteville-Lompnes	Angletfort, Aranc, Armix, Artemare, Belmont-Luthézieu, Béon, Brénay, Brénod, Chaley, Champagne-en-Valromey, Champdor, Chavornay, Chevillard, Condamine, Corbonod, Corcelles, Corlier, Cormaranche-en-Bugey, Culoz, Évosges, Le Grand-Abergement, Hauteville-Lompnes, Hostiaz, Hotonnes, Izenave, Lantenay, Lochieu, Lompnieu, Outriaz, Le Petit-Abergement, Prémillieu, Ruffieu, Seyssel, Songieu, Sutrieu, Talissieu, Tenay, Thézillieu, Vieu, Vieu-d'Izenave, Virieu-le-Petit.	Grand Colombier, COP Valromey	1
Lagnieu	Bénonces, Blyes, Briord, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Groslée, Innimond, Lagnieu, Leyment, Lhuis, Lompnas, Loyettes, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Saint-Jean-de-Nost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Sorlin-en-Bugey, Saint-Vulbas, Sainte-Julie, Sault-Brénaz, Seillonnaz, Serrières-de-Briord, Souclin, Villebois, Villeu-Loyes-Molhon.	Lagnieu, St Maurice de Gourdans, Serrières Villebois, Berges du Rhône, Leyment	1
Meximieux	Balan, Béligneux, Bourg-Saint-Christophe, Bressolles, Dagneux, Faramans, Joyeux, Meximieux, Le Montellier, Montuel, Pérouges, Pizay, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi, Sainte-Croix.	Bressolles, Cotière Meximieux	2
Miribel	Beynost, La Boisse, Miribel, Neyron, Niévroz, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil, Tramoyes.	Ain Sud Foot, Le Mas Rillier, Cotière Luenaz	2
Nantua	Apremont, Béard-Géovreissiat, Belleydoux, Bellignat, Brion, Charix, Echallon, Géovreisset, Groissiat, Lalleyriat, Maillat, Martignat, Montréal-la-Cluse, Nantua, Les Neyrolles, Le Poizat, Fort, Saint-Martin-du-Frêne.	Montréal La Cluse, Nantua	2
Oyonnax	Arbent, Oyonnax.	Arbent, Veyziat, Plastics Vallée	2
Pont-d'Ain	Bolozon, Boyeux-Saint-Jérôme, Ceignes, Cordon, Challes-la-Montagne, Dortan, Izernore, Jujurieux, Labalme, Leyssard, Mafafelon-Granges, Mérignat, Neuville-sur-Ain, Nurieux-Volognat, Peyriat, Poinc, Pont-d'Ain, Priay, Saint-Alban, Saint-Jean-le-Vieux, Samognat, Serrières-sur-Ain, Sonthonnax-la-Montagne, Varambon.	Groupement Jeunes Haut Bugey, Ol. Rives de l'Ain, Dortan, Priay	
Replonges	Arbigny, Asnières-sur-Saône, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Boisse, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Courtes, Curciat-Dongalon, Dommartin, Feillens, Gorrevod, Lescheroux, Mantenay-Montlin, Manziat, Ozan, Pont-de-Vaux, Replonges, Reyssouze, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Bénigne, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Sermoyer, Servignat, Vernoux, Vescours, Vésines.	Feillens, Replonges, Manziat, Bagé, Essor Bresse Saône, Bresse Nord, Bresse Foot	2
Saint-Étienne-du-Bois	Beaupont, Bény, Bohas-Meyriat-Rignat, Chavannes-sur-Suran, Cize, Coligny, Cormoz, Corveissiat, Courmangoux, Domsure, Drom, Germagnat, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Marboz, Meillonas, Piraïoux, Poullat, Pressiat, Ramasse, Saint-Étienne-du-Bois, Salavre, Simandre-sur-Suran, Treffort-Cuisiat, Verjon, Villemotier, Villereversure.	Marboz, Paine Revermont Foot, Hautecourt	2
Saint-Genis-Pouilly	Ferney-Voltaire, Ornex, Révessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly.	AS Prevéssins Moëns	
Thoiry	Challex, Chevry, Chézery-Forens, Collonges, Crozet, Échenevex, Farges, Léaz, Lélex, Mijoux, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville, Ségny, Sergy, Thoiry.	US Challex, Echenevex Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	2
Trévoux	Beauregard, Frans, Jassans-Rottier, Massieux, Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Toussieux, Trévoux.	Misérieux Trévoux, Jassans, Reyrieux, St Didier de Formans, Bords de Saône	2
Villars-les-Dombes	Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Baneins, Birieux, Boulligneux, Chaleins, Chaneins, Cirioux, Fareins, Francheleins, Lapeyrouse, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Monnay, Monthieux, Rancé, Relevant, Saint-André-de-Corcy, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sainte-Olive, Savigneux, Villars-les-Dombes, Villeneuve.	Fareins Saône Vallée, Portes de l'Ain, Mille Etangs	
Vonnas	Bey, Biziat, Chanoz-Châtenay, Chaveyriat, Cormoranche-sur-Saône, Crottet, Cruzilles-lès-Mépillat, Grièges, Laiz, Mézériat, Perrex, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Huriat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Laurent-sur-Saône, Vonnas.	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, St Cyr, Grièges Pont de Veyle	2
TOTAL			32

HORAIRES DE CONVOCATIONS

30ème PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

organisé par le District de l'Ain de Football et le Foot Trois Rivières
à MONTMERLE/SAONE le Samedi 21 Mai 2022

Ci-dessous la liste des **91 équipes convoquées**.

Merci de respecter les horaires.

Sont convoqués à 13 h 30 : 1er match à 14 h 30 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
AIN SUD	6	AMBERIEU FC	1	BAGE	2
CENTRE DOMBES	1	DOMBES BRESSE	3	ES REVERMONTAISE	2
F. BOURG EN BRESSE PER.	2	FAREINS SAONE VALLEE	2	FC VEYLE SAONE	3
FEILLENS	2	FOOT TROIS RIVIERES	3	LAGNIEU	2
VIRIAT	1	PORTES DE L'AIN	1		

Sont convoqués à 13 h 45 : 1er match à 14 h 45 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
ATTIGNAT	2	BOURG SUD	3	BRESSOLLES	2
DORTAN	1	GJ VALSERHONE	3	GUEREINS	2
JASSANS FRANS FOOT	4	LE MAS RILLIER	3	MANZIAT	1
MARBOZ	2	MONTREAL LA CLUSE	2	OL. RIVES DE L'AIN	2
PRIAY	1	ST DENIS AMBUTRIX	2		

Sont convoqués à 14 h 00 : 1er match à 15 h 00 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
ARBENT MARCHON	4	BRESSE FOOT 01	2	CORMOZ	2
COTIERE MV	2	FC COTIERE LUENAZ	2	MISERIEUX TREVoux	5
OL. SUD REVERMONT 01	3	PLAINE REVERMONT FOOT	1	REPLONGES	2
ST CYR	2	ST MARTIN MCV	1	THOISSEY	2
VAUX EN BUGÉY	2				

Remise des prix à 18h

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT » : Calendriers U7, U9, Festival 2^e tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements, Coordonnées des Educateurs ...

U13

Championnat U13

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat)

Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) début à 14 heures

Polliat : (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Modifications

Poule E : Changement d'Horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 2 reçoit Arbent 2 à Montrevel (L'Huppe) à **12 h 30**.

Poule F : Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Ain Sud Foot 3 reçoit Plaine Revermont Foot 1 à **15 h 30**

Poule J : Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 3 reçoit OL Sud Revermont 2 à Montrevel (L'Huppe) à **12 h 30**.

Poule L : Retrait de GJ Valserhône 5

La poule se retrouve avec 2 exempts chaque samedi sauf la dernière journée. Nous vous proposons que ceux-ci se rencontrent.

Nous ne pouvons pas saisir ces rencontres sur Footclubs. Merci de nous envoyer la feuille de match par mail.

Après entente avec le club adverse, vous pouvez modifier le lieu de la rencontre.

Journée du 14 Mai 2022 : Nantua 2 – Dortan 2

Report des rencontres

Les rencontres non jouées du 9 Avril 2022 sont reportées au 23 Avril 2022.

Les clubs peuvent s'entendre et nous donner une date qui leur convient mieux.

Poule D : Hautecourt 1 – Ol Sud Revermont 1 le 5 Mai 2022 à 19 heures à Hautecourt

(Accord des 2 clubs)

Poule G : Nantua 1 – GJ Valserhône 3 le 7 Mai 2022 à 13 h 30 à Nantua

(Accord des 2 clubs)

Poule L : Nantua 2 – Dortan 2 le 7 Mai 2022 à 13 h 30 à Nantua
(Accord des 2 clubs)

Poule N : Berges du Rhône 3 – Bressolles 1 le 7 Mai 2022 à 14 heures à St Maurice de Gourdans
(Accord des 2 clubs)

Rappel concernant l'arbitrage

L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum. Cette demande est obligatoire pour les équipes évoluant en D1 seconde et troisième phase comme elle l'est pour celles qui évolueront en Critérium de Ligue.

Feuille de match

A partir du 5 Mars, il y aura une feuille de match informatisée pour les U13. Celle-ci doit être validée avant l'heure de début du match parue sur le site.

U11

Championnat U11

Début des rencontres U11 à 10 h

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30.

Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :
Inverser la rencontre

Pas de report de rencontre U11

Les clubs peuvent s'entendre pour la jouer un soir de semaine et le club recevant nous envoie la feuille de match par mail.

Possibilité qu'il y ait des rencontres programmées à 9 h 30 et /ou 11h

Vous trouvez sur le site le calendrier U11 (Rubrique Championnat)

Il y a des poules de 12 et 10 équipes mais seules les 7 premières journées se dérouleront.

Attention, il peut y avoir des modifications (Changement de lieu, d'horaire, ...)

Poule F : après accord des 2 clubs, la rencontre du 14 Mai 2022 Centre Dombes 3 – Châtillon la Palud 1 est reportée au 21 Mai 2022 à 10 heures à Chalamont.

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Arbitrage

Les rencontres U11 doivent être arbitrées.

Soit par : Un jeune du club recevant
 Un dirigeant d'une des 2 équipes
 Un éducateur d'une des 2 équipes

U9

Championnat U9

Début des plateaux U9 à 10 h ou 9h 30

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30.

Vous pouvez, si vous le désirez, jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

Vous trouvez sur le site le calendrier U9 (Informations Foot Réduit) ainsi que le calendrier journée par journée.

Vous trouvez aussi le calendrier sur le site dans la rubrique Championnat.

Attention, il peut y avoir des modifications (Changement de lieu, d'horaire, ...)

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

U7

Début des plateaux U7 à 10 h, 13h30, 14 h

Pas de report des plateaux

Les calendriers U7 connus à ce jour sont sur le site dans « Information Foot Réduit ».

Vous les trouverez aussi dans compétition en fin de semaine prochaine.

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Feuilles de match manquantes

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Commune de Chatillon sur Chalaronne pour un projet de terrain synthétique au stade de l'Europe en remplacement du terrain en pelouse naturelle.

Décision favorable donnée par la CRTIS.

Levée d'une non-conformité majeure

- Terrain de Chalamont NNI 010740103 – modification effectuée- classement au niveau T7 jusqu'au 14/10/2031.
- Attente d'une modification pour le terrain de Chaveyriat NNI 013430101.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Terrains de Saint Cyr sur Menthon NNI 013430101 et NNI 013430102 vérifiés le 21 mars – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Installation du terrain de Chaveyriat NNI 010960102 : classement au niveau Foot A8 jusqu'au 10/09/2032.
- Eclairage de Serrières de Briord NNI 014030101 : classement en E Entraînement jusqu'à l'échéance du 20/04/2024.
- Installation et éclairage de Foissiat NNI 011630101 – rapports à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

Installations du complexe de Bellignat et de Valserhône.

Informations générales

Niveaux d'éclairage des installations classées de E4 à E7

L'éclairage moyen horizontal (EhMoy) de l'aire de jeu est exprimé en lux et mesuré au niveau du sol avec un maillage de 25 points.

EhMoy lors de la mise en service doit être de 400 lux pour les terrains classés E4, 250 lux pour les E5, 150 lux pour les E6.

EhMoy à maintenir doit être de 320 lux pour les terrains classés E4, 200 lux pour les E5, 120 lux pour les E6 et 75 lux pour les E7.

Le facteur d'uniformité doit être égal ou supérieur à 0,7 pour les terrains classés en E4, égal ou supérieur à 0,6 pour les terrains classés E5 et E6. Pour les terrains classés E7, le facteur doit être égal ou supérieur à 0,4.

Eclairage des zones de sécurité

Afin de permettre aux joueurs et arbitres d'utiliser la totalité de l'aire de jeu et en partie les zones de sécurité, la valeur de l'éclairage horizontal en périphérie des lignes de touche ainsi qu'à l'arrière des lignes de but ne doit pas être inférieure à 75% de la valeur de l'éclairage horizontal mesuré sur les lignes correspondantes. Ces mesures sont effectuées à 1,50 m des lignes touches et de but et au niveau du sol.

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

Le **FC Serrières - Villebois** (D3/D4 en 2021-22) recherche un entraîneur pour ses équipes seniors, à compter d'août 2022.

Candidatures reçues par courrier (363 rue de Penelon 38510 Creys-Mepieu), par mail (nicolasfornaini@hotmail.fr) ou par téléphone (0674531024) avant le 30 mai 2022.



Pour la saison 2022-2023, le **FCDOMBES BRESSE** recherche pour son équipe senior **féminine** :

- ✓ un(e) coach
- ✓ des joueuses pour compléter l'équipe

Contactez les coprésidents :

- Denis BLANC : 06 33 14 99 87
- Fred MOTTION : 06 89 48 62 31



Le club du **Football Club Veyle Vieux Jonc** recrute un responsable seniors pour la saison 2022/2023.

Compétence : pas de diplôme demandé

Expérience : 2 ans

Personnalité : assiduité-dynamisme-autonomie-pédagogue

Rémunération : à discuter

Lieu de travail : St André sur Vieux Jonc et Servas

Prise de poste : au plus tôt

Afin de compléter ses effectifs et dans le but de proposer une expérience optimale à ses licenciés, le FCVVJ est à la recherche d'éducateurs, notamment pour les catégories U7 et seniors.

Chez les plus jeunes, il pourrait par exemple s'agir de parents désireux de s'investir dans une activité auprès de leur enfant tout en partageant une passion commune.

Le FCVVJ encourage par ailleurs ses éducateurs à suivre une formation afin de leur permettre de se sentir à l'aise avec ce nouveau rôle.

Contact : Eddie MOHA, Président au 06 22 17 28 16



Le club de **St Cyr sur Menthon** recherche un coach pour l'équipe 1 seniors.

Vous pouvez contacter Mme LEROY au 06.76.38.00.19 ou par mail au 519729@laurafoot.org